Les communautés juives d'Avignon et du Comtat Venaissin avaient l'obligation de tenir leurs propres registres de circoncision, mariages, décès. Ceux-ci n'ont pas toujours étaient tenus de manière régulière. Seuls les registres de 1763 à 1792 existent pour les communautés d'Avignon, Carpentras, Cavaillon et L'Isle-sur-la-Sorgue.

Pour trouver les références de ces registres,

Le saviez-vous ?

Je cherche un acte antérieur à 1792 et

mes ancêtres faisaient partie des communautés juives

 je consulte le panorama des fonds.

J’interroge « Communautés juives ». Des mentions de références, de cotes de documents me seront données conservées aux Archives départementales, dans des archives communales, à la bibliothèque Ingumbertine,
etc.



Aux familles juives de France, en 1808, un décret impérial impose de choisir un patronyme familial et de le faire enregistrer à l'état civil. On trouve ainsi des listes ouvertes à Avignon, Apt, Carpentras et Cavaillon.



ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE VAUCLUSE
Palais des papes
84000 AVIGNON

Archives Vaucluse
Chargement...

.